



PLAN OFFICIELS 2024

REUNION DES CLUBS
COMITE DEPARTEMENTAL BASKET
ESSONNE
30 Juin 2022



Les + du Plan Officiels 2024

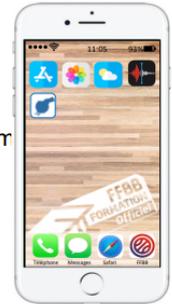
- + Pour les clubs
 - + Mutualisation des frais de formation
 - + Fin du « marché » d'arbitres
 - + Implication des arbitres pour les formations internes
 - + Des actions de développement des structures pour fidéliser les arbitres

Les engagements de la FFBB, Ligues et Comités

- FORMER**
 - Former ses formateurs
 - Former ses arbitres : formation initiale et continue
- FIDÉLISER**
 - Accompagner les nouveaux arbitres dép. : encadrement et tutorat → les 5 premiers matches avec le même tuteur
 - Mettre en place un process de la lutte contre les incivilités et accompagner les arbitres qui ont subi des incivilités / ou en difficulté
- VALORISER**
 - Mettre en place un Challenge de l'Arbitrage
 - Valoriser les arbitres : Sifflet de bronze/argent en CD et or en LR

Les + du Plan Officiels 2024

- + Pour les CDO / CRO
 - + Nouvelle pédagogie pour les Formateurs
 - + Opération Fidélisation 2022 Opération Recrutement
 - + Augmentation du nombre d'arbitres
- + Pour les arbitres
 - + Allègement du dossier médical 2022-2023
 - + Utilisation d'outils numériques de formation
 - + Facilitation de la formation Arbitre Club → Département



Les engagements des arbitres



- Devoir d'exemplarité → Charte déontologique
- Ex : *Comportement / Attitudes*
Prévenir de ses disponibilités dans les temps
Prévenir au plus vite en cas d'absence (match, stage)

- Arbitre Fédéral
= répondre favorablement à 1 sollicitation de formation par saison
- Arbitre HN et National
= répondre favorablement à 2 sollicitations de formation par saison
- Arbitre départemental et régional
= répondre favorablement aux sollicitations de formation de son club



Evolutions à apporter dans les dispositions financières des CD/LIGUES :

- Intégration des coûts de formation initiale et continue aux engagements des équipes (les moyennes entre 0 € et 75 / 125 / 150€)
- Intégration du fond de développement aux engagements des équipes (les 10 ou 15€)



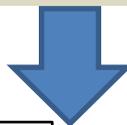
Engagement des clubs

- Valoriser ses officiels
- Désigner 1 référent officiels
- Pour les U18 et moins : Désigner 1 délégué FairPlay
- Chaque Club devra mettre en formation au moins un licencié pour la saison en cours ; Cet arbitre devra passer l'examen.

Exceptions :

- Club de moins de 75 licenciés : 1 toutes les 2 saisons
- Club de plus de 300 licenciés : 2 par saison ;

A défaut sanction de 250 euros



Les engagements des clubs



Gratuité des formations pour les arbitres
(validation initiale et revalidation)



Création d'un droit à la formation

1 équipe engagée* = 1 droit fixe de formation

- Comité = Moyenne des droits entre 0€ et 75€ / équipe
- Ligue = Moyenne des droits entre 0€ et 125€ / équipe
- FFBB = Moyenne des droits entre 0€ et 150€ / équipe



* Toutes les équipes jeunes et séniors évoluant en CF et Région, ainsi que les équipes seniors D1
Charge aux comités de décider en comité directeur le curseur qu'ils souhaitent mettre pour la mutualisation
(Attention : moins il y a d'équipes concernées, plus la part à porter par ceux qui cotisent est élevée)

Les engagements des clubs



Création d'un fond de développement de l'arbitrage



10€ par équipe jeune et 15€ par équipe senior
(montant global pouvant varier selon la division)

Nouvelles actions de développement* :

Aide financière aux écoles d'arbitrage, challenge de l'arbitrage, financement d'un poste de CTA, nouvelles formations, ...

*Actions visibles pour les clubs + dépenses en totalité sur la saison en cours + présentation des actions menées à l'AG



Réunion des clubs – 30/06/2022

FOCUS : PLAN OFFICIELS 2024

Le Pacte #tousengagés

EN SYNTHÈSE

NOMBRE DE LICENCIÉS CLUB	COMBIEN D'ARBITRE EN FORMATION	QUAND
< 75	1	TOUTES LES 2 SAISONS
DE 76 A 300	1	PAR SAISON
301 ET PLUS	2	PAR SAISON

PRISE EN COMPTE DU NOMBRE DE LICENCIÉS AU 31 MARS N-1



Réunion des clubs – 30/06/2022

FOCUS : PLAN OFFICIELS 2024

Le Pacte #tousengagés

EN SYNTHÈSE

Droit à la formation
=
formation initiale et formation continue

CATEGORIES	MODE	DROIT FORMATION	QUI	COMBIEN	FOND DE DEVELOPPEMENT	QUI	COMBIEN
U3 A U11	PLATEAUX	NON			NON		
U11	COMPETITION 5X5	OUI	CHAQUE EQUIPE ENGAGEE	20 €	OUI	CHAQUE EQUIPE ENGAGEE	10 €
U12 A U13	COMPETITION 5X5	OUI	CHAQUE EQUIPE ENGAGEE	20 €	OUI	CHAQUE EQUIPE ENGAGEE	10 €
U14 A U15	COMPETITION 5X5	OUI	CHAQUE EQUIPE ENGAGEE	20 €	OUI	CHAQUE EQUIPE ENGAGEE	10 €
U16 A U20	COMPETITION 5X5	OUI	CHAQUE EQUIPE ENGAGEE	20 €	OUI	CHAQUE EQUIPE ENGAGEE	10 €
SENIORS	COMPETITION 5X5	OUI	CHAQUE EQUIPE ENGAGEE	20 €	OUI	CHAQUE EQUIPE ENGAGEE	15 €
TOUTES CATEGORIES	COMPETITION 3X3	NON			NON		
PASSION LOISIR		NON			NON		

Le droit à la formation et le fond de développement s'ajoutent au montant de l'engagement en championnat



QUESTIONS/REPNSES





Dispositions financières 2022-2023



05/06/2022

TARIFS - SAISON 2022/2023

REAFFILIATION ET COTISATION DEPARTEMENTALE (5x5 + 3x3 + VxE) Association A1 ou A2 *				
Niveau Régional ou Fédéral	FFBB	LIGUE	CD 91	TOTAL
Moins de 50 licenciés	131.40 €	135.00 €	148.80 €	415.00 €
De 51 à 100 licenciés	206.40 €	150.00 €	149.00 €	505.40 €
Plus de 100 licenciés	206.40 €	250.00 €	201.00 €	657.40 €

REAFFILIATION ET COTISATION DEPARTEMENTALE (5x5 + 3x3 + VxE) Etablissement E1 ou E2 *				
Niveau Régional ou Fédéral	FFBB	LIGUE	CD 91	TOTAL
Moins de 50 licenciés	131.40 €	50.00 €	60 €	241.40 €
De 51 à 100 licenciés	131.40 €	75.00 €	60 €	266.40 €
Plus de 100 licenciés	131.40 €	125.00 €	100 €	356.40 €

REAFFILIATION ET COTISATION DEPARTEMENTALE (VE) Etablissement E2				
Niveau Régional ou Fédéral	FFBB	LIGUE	CD 91	TOTAL
Moins de 50 licenciés	131.40 €	50.00 €	0 €	181.40 €
De 51 à 100 licenciés	131.40 €	75.00 €	0 €	206.40 €
Plus de 100 licenciés	131.40 €	125.00 €	0 €	256.40 €

AFFILIATION ET COTISATION DEPARTEMENTALE (NOUVELLE ASSOCIATION) (5x5 + 3x3 + VxE)				
Niveau Régional ou Fédéral	FFBB	LIGUE	CD 91	TOTAL
Moins de 50 licenciés	110.00 €	0.00 €	0.00 €	110.00 €
De 51 à 100 licenciés	110.00 €	0.00 €	0.00 €	110.00 €
Plus de 100 licenciés	110.00 €	0.00 €	0.00 €	110.00 €

ENGAGEMENT

• TOURNOI QUALIFICATIF REGION MASCULINS ET FEMININES (toutes catégories)		260.00 €
• CHAMPIONNAT	Seniors et U18 à U20 (M et F)	160.00 €
	Jeunes U12 à U17 (M et F)	80.00 €
	Mini-basket U7 à U11 (M et F)	40.00 €
	3 X 3	70.00 € NOUVEAU
• COUPE	U13 à Seniors (M et F)	40.00 €
• PASSION LOISIR	U19 ET PLUS	30.00 €

Nouvelles obligations FFBB en plus de l'engagement

• Droit à la formation (pour chacune des équipes engagées de U11 à seniors compétition)	20.00 €
• Fonds de développement (pour chacune des équipes engagées)	
- U11 à U20 compétition	10.00 €
- Seniors compétition	15.00 €

Les équipes loisir et le mini basket ne sont pas concernés par ces obligations

LICENCE 5x5 + 3x3 + VE (Hors Assurance)

y compris socle 21,00 € (FFBB = 13,00; LIFBB = 4,00; CD91 = 4,00)

• DIRIGEANTS, TECHNICIENS & OFFICIELS (ex non joueurs)	21.00 €
• SENIORS – U20	59.20 €
• U18	48.05 €
• U16 et U17	48.05 €
• U14 et U15	33.25 €
• U12 et U13	33.25 €
• U7 à U11	28.60 €
• Micro basket (si club libellé pas de socle sur cette catégorie)	6.20 €
• LOISIR JOUEURS U19 et plus	31.80 €
• BASKET ENTREPRISE	51.00 €



05/06/2022

LICENCES AS (s'ajoute au prix de la licence pour le club de destination)

• LICENCES AS TERRITOIRE SENIORS – U16 à U20	24.00 €
• LICENCES AS U14 et U15 TERRITOIRE	15.00 €
• LICENCES AS U13 TERRITOIRE	GRATUIT
• LICENCES AS JOUEURS ENTREPRISE TERRITOIRE U19 ET PLUS	19.00 €
• LICENCES AS JOUEURS (Performance) U19 ET PLUS (part FFBB)	24.00 €

DRIT DE MUTATION (s'ajoute au prix de la licence)

• TECHNICIENS, OFFICIELS et DIRIGEANTS	60.00 €
• SENIORS – U16 A U20	60.00 €
• U14 ET U15	60.00 €
• LOISIR	60.00 €
Autres jeunes	GRATUIT

DRIT LICENCE "T" (s'ajoute au prix de la licence pour le club de destination)

• DIRIGEANTS, TECHNICIENS & OFFICIELS	0.00 €
• SENIORS – U16 A U20	89.50 €
• U14 A U15	42.00 €
• Autres jeunes	GRATUIT

DRIT DE LICENCE STRANGER (le tarif de la licence est à régler en su)

*NM 2 – NM 3 (Joueur et non joueur)	JN = 300 € / ON = 600 €
*NF 2 – NF 3 (Joueuse et non joueuse)	JN = 200 € / ON = 400 €
*PNM (Joueur et non joueur)	JN = 100 € / ON = 200 €
*PNF (Joueuse et non joueuse)	JN = 100€ / ON = 200 €
*CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS (autres que PNM ET PNF)	GRATUIT
*CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX SENIORS	GRATUIT

*Le chèque doit être libellé à l'ordre de la FFBB et joint à la demande de licence (accompagné du bordereau de paiement)

LICENCE VIVE ENSEMBLE (Hors Assurance)

• V x E (Santé, Inclusif, Tonik) < 18	21.00 €
• V x E (Santé, Inclusif, Tonik) U19 et plus	21.00 €

Structure	Pratique compétitive	Pratique non compétitive	Affiliation
Association	5x5 et/ou 3x3	VxE	A1
Association		VxE	A2
Etablissement	Basket Entreprise 5x5 et/ou 3x3	VxE	E1
Etablissement		3x3 et/ou VxE	E2